

COMMUNIQUE DE PRESSE

LVSO-CODELOG REMET UN CHEQUE DE 10 000 € AU GARAC POUR SON ACTION CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE DES COLLEGIENS

Chaque année, le GARAC, Ecole nationale des Professions de l'Automobile, propose aux jeunes de 3^{ème} à la recherche d'une orientation professionnelle et scolaire des « mini-stages » en lien avec la politique de la ville qui leur permettent de découvrir les métiers de l'Auto, de la Moto et du Véhicule industriel et de poursuivre ainsi leur scolarité de façon efficiente. Cette année avec l'aide de LVSO-CODELOG.

Depuis plusieurs années, ce sont plus 500 jeunes qui sont ainsi accueillis par le GARAC, auxquels les services administratifs et les enseignants dédient un nombre conséquent d'heures d'organisation et de formation.

Sensible à cette démarche volontaire en lien avec la politique de la Ville, la société LVSO-CODELOG* a décidé d'accompagner le GARAC en lui attribuant un soutien financier conséquent de 10 000 €. Le chèque a été remis ce mercredi 14 juin 2017 par M. LAFARGUE, Directeur de la gestion locative de CODELOG et M. CAMPAGNE, Directeur Général de CODELOG au Président du GARAC, M. VIE et au Directeur général, M. ROUX.

En effet, si le GARAC accueille une majorité de passionnés du Monde l'Automobile, il contribue également à la réorientation des jeunes perdus dans le monde scolaire classique. Son objectif ? Faire découvrir des métiers qui recrutent et redonner confiance en eux à des jeunes qui ne croient plus en leurs capacités à apprendre et à s'intégrer.

1^{ère} étape de cette démarche : les mini-stages. Cet accueil d'une journée dans les ateliers du GARAC permet de mettre les jeunes en situation : tenue correcte exigée et choix d'une discipline à découvrir. Accompagné d'un formateur du GARAC, le collégien va pouvoir choisir un groupe de découverte :

- travailler sur un véhicule électrique en kit en le montant et le démontant ,
- réparer un véhicule industriel,
- s'adonner aux bases de la technologie moto
- redresser la tôle ou en peindre une voiture d'abord avec un simulateur de peinture, puis directement en cabine.

99% des jeunes sont satisfaits de cette expérience. Une découverte qui convainc plus de la moitié des jeunes mini-stagiaires dont nombre d'entre eux ont ensuite poursuivi un parcours d'excellence dans la voie professionnelle.

*Le LSVO est une SA d'HLM à conseil d'administration de 82 collaborateurs.

Les actionnaires ne perçoivent pas de dividendes.

L'entreprise est régie à la fois par le Code de Commerce en qualité de SA et par le Code de la Construction et de l'Habitation.011 : Avec la nouvelle organisation du Groupe PROCILIA, le LSVO devient une filiale de CODELOG, l'ESH faitière du Pôle Immobilier du Groupe PROCILIA. Depuis 2017, avec la mise en oeuvre de la réforme d'Action Logement, le LSVO devient une filiale d'Action Logement Immobilier.

CodeLog est l'un des principaux actionnaires de LSVO.

Source : <https://lsvo.fr/qui-sommes-nous/>